

Index AI : PRE01/345/2012  
13 July 2012

## **Afghanistan. Besoin urgent de justice après l'assassinat d'une représentante de l'État**

L'assassinat d'une éminente représentante de l'État constitue un revers majeur pour les fragiles avancées en matière de droits humains en Afghanistan, a indiqué Amnesty International en exhortant le gouvernement à conduire les responsables présumés de cet acte devant la justice.

Hanifa Safi, directrice du ministère de la Condition féminine pour la province du Laghman (est de l'Afghanistan), a été victime d'un attentat dans la ville de Mehtarlam, où une bombe magnétique a été placée sur le véhicule à bord duquel elle circulait avec sa fille et son mari.

Hanifa Safi et son époux ont été tués et 11 autres personnes blessées, dont son fils, sa fille et son chauffeur.

Cet assassinat suit de peu la diffusion d'une vidéo montrant une jeune Afghane, nommée Najiba et âgée de 22 ans selon les médias, exécutée sommairement par un insurgé taliban, semble-t-il, après avoir été accusée d'« adultère ».

Les autorités de la province du Laghman ont imputé l'attentat du 13 juillet aux talibans, mais personne ne l'a revendiqué pour l'instant.

« Hanifa Safi était de toute évidence la cible de personnes ou de groupes déterminés à miner les fragiles progrès des droits des femmes en Afghanistan, a déclaré Horia Mosadiq, spécialiste de l'Afghanistan au sein d'Amnesty International.

« Ce n'est pas le premier événement de ce type – un certain nombre d'Afghanes jouant un rôle public ont été assassinées au cours des 10 dernières années.

« Le fait d'attaquer et de tuer des civils est un acte effroyable qui viole le droit à la vie et constitue un crime de droit international. »

Hanifa Safi est la deuxième directrice provinciale de la Condition féminine à être tuée, après Safiye Amajan, ancienne directrice de ce ministère pour la province de Kandahar, qui a été abattue devant son domicile en 2006 par des membres d'un groupe armé vraisemblablement lié aux talibans.

Les femmes afghanes et les défenseurs des droits humains très en vue sont régulièrement attaqués.

« L'attitude typique des autorités après de tels événements est un manque de détermination à enquêter comme il se doit et à traduire en justice les responsables présumés », a déploré Horia Mosadiq.

Lors de la conférence internationale des donateurs de Tokyo pour l'Afghanistan, le 8 juillet, le gouvernement afghan s'est engagé à construire un État stable fondé sur « l'état de droit, une justice

efficace et indépendante et une bonne gouvernance ».

« Ces engagements resteront vides de sens si les responsables des violences à l'égard des femmes en Afghanistan peuvent échapper à la justice, a ajouté Horia Mosadiq.

« Le gouvernement afghan – avec l'aide de la communauté internationale – doit mettre pleinement en œuvre le Plan d'action national pour les femmes afghanes et la loi de 2009 relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes. »

En mai dernier, Lal Bibi, une jeune fille vivant dans la province de Kunduz, a révélé qu'elle avait été violée par un commandant de la police locale et ses hommes.

Au cours des 10 dernières années, les autorités afghanes ont très rarement conduit les auteurs présumés d'atteintes aux droits humains, en particulier de celles commises à l'encontre de femmes – y compris lorsque les victimes jouaient un rôle public –, devant la justice. Dans les cas de Lal Bibi, de Najiba, de Safiye Amajan et d'autres femmes, les responsables n'ont pas encore été arrêtés et jugés.

« Le gouvernement afghan doit – conformément aux obligations juridiques internationales du pays et à sa Constitution – protéger tous les citoyens afghans, y compris les défenseurs des droits humains prises pour cibles en raison de leur travail », a conclu Horia Mosadiq.

Amnesty International a souligné que, au moment où le gouvernement afghan tente de parvenir à un règlement politique avec les talibans et les autres groupes d'insurgés, lui et ses alliés doivent veiller à ce que les droits humains, et notamment les droits des femmes, ne soient pas l'objet de marchandages ou de compromis dans le cadre d'accords opportuns.

### **Complément d'information**

Les femmes afghanes présentes dans la sphère publique et celles qui défendent les droits humains sont en première ligne de la protection de ces droits dans le pays. Elles sont victimes d'actes d'intimidation et d'agressions, souvent imputés à des éléments puissants de la société, dont certains sont des membres du gouvernement, d'autres des alliés des talibans ou d'autres forces hostiles au gouvernement.

Plusieurs femmes afghanes, dont certaines occupaient des fonctions de premier plan, ont été attaquées depuis la chute des talibans en 2001 :

- En mars 2010, Fawzia Kofi, députée au Parlement national afghan, a été blessée par balle par des hommes armés non identifiés alors qu'elle se rendait de Djalalabad à Kaboul.
- En avril 2010, Nida Khyani, membre du Conseil provincial, a été grièvement blessée par des tirs provenant d'une voiture à Pul-e Khumri, capitale de la province de Baghlan, dans le nord du pays.
- En avril 2009, Sitara Achekzai, membre du Conseil provincial de Kandahar, a été assassinée à Kandahar. Les talibans ont revendiqué son meurtre, en affirmant qu'elle « espionnait » pour le compte des Américains.
- En septembre 2008, des talibans ont abattu Malalai Kakar, la policière la plus en vue d'Afghanistan. Elle dirigeait le département des crimes contre les femmes de la ville de Kandahar.
- En 2007, Zakia Zaki, directrice de Radio Peace dans la province de Parwan, connue pour ses propos virulents à l'égard des chefs de guerre, a été abattue pendant son sommeil avec ses deux plus jeunes fils. Elle avait auparavant été menacée de mort à plusieurs reprises après avoir critiqué les chefs de guerre locaux et les talibans.
- En septembre 2006, Safiye Amajan, directrice du ministère de la Condition féminine pour la province de Kandahar, a été abattue de plusieurs balles devant son domicile par des hommes armés à moto qui était

liés, semble-t-il, aux talibans.